Vernissage du rapport de la Commission suisse de l'UNESCO «Instaurer une politique de la petite enfance, un investissement pour l'avenir», 26.2.2019 – Valérie Piller Carrard

Mesdames, Messieurs,

J'aimerais commencer par féliciter chaleureusement la Commission suisse de l'UNESCO pour la rédaction de cet excellent rapport sur la petite enfance. J'ai envie de dire Enfin! Enfin un document qui donne des repères clairs sur la situation actuelle, enfin un rapport utile pour les politiques qui nous permettra de convaincre les sceptiques. L'objectif annoncé dans le préambule de ce rapport – à savoir, je cite «susciter le débat en Suisse sur la petite enfance afin d'ouvrir la voie à une action politique dans ce domaine» - me semble pleinement atteint. Je salue la qualité de ce rapport rédigé avec l'aide des acteurs concernés et l'appui d'un comité scientifique. Ce rapport national est le genre d'instrument dont nous avons besoin au niveau fédéral pour faire bouger les choses. Car effectivement beaucoup reste à faire, notamment convaincre la majorité de droite du parlement fédéral que l'éducation précoce n'est pas une affaire purement privée.

Cette thématique est précisément celle que nous avons abordée le 24 janvier dernier lors d'une journée d'étude organisée par Pro Familia Suisse - que je préside - et l'Université de Fribourg sur la socialisation précoce. Cette journée a montré que la socialisation précoce a de nombreux avantages, notamment celui d'être un investissement extrêmement rentable pour la société, et de libérer de la main d'œuvre souvent hautement qualifiée recherchée par les entreprises. Il s'agit donc à la fois d'un levier économique, d'un outil social et d'un instrument politique, qui contribue à réduire les inégalités sociales entre enfants, et les inégalités de genre entre les parents.

Au fond, la question clé est: Pourquoi investir dans l'encouragement précoce, quels sont les intérêts à lui accorder de l'importance? Les raisons sont nombreuses comme le montre si bien ce rapport....mais celle que j'ai envie de mettre en avant auprès des décideurs politiques sceptiques est qu'il y a clairement un retour sur investissement! Plus on intervient tôt dans la prise en charge éducative de l'enfant, plus les bénéfices sont nombreux. Dans un rapport datant d'il y a 3 ans intitulé «Enfance et précarisation: quelles politiques publiques pour demain?», Pro Enfance a montré que les investissements dans le domaine de l'accueil de la petite enfance sont non seulement durables pour la société, mais que l'apprentissage préscolaire détermine grandement les apprentissages scolaires et professionnels ultérieurs. Plus l'accès à l'éducation est précoce, plus les effets sur l'apprentissage et la motivation sont durables, et donc plus le rendement est grand pour la société.

Comme conseillère nationale socialiste, j'accorde une grande importance à la lutte contre la pauvreté, souvent issue de l'immigration. Tous les enfants devraient avoir les mêmes chances de réussir leurs études et d'accéder par la suite à un travail intéressant et bien rémunéré. Je salue donc l'accent que la Commission suisse de l'UNESCO met sur les familles socialement défavorisées. Les recherches actuelles montrent que les familles en situation de pauvreté, de précarité et d'isolement n'ont peu ou pas recours aux différentes offres de socialisation et de prévention primaire. Pourtant, c'est dans les milieux défavorisés que les effets de l'encouragement précoce sont les plus manifestes. C'est donc là qu'il faut mettre la priorité, en améliorant l'accès des familles en situation précaire aux services d'éducation précoce, en favorisant au maximum la mixité sociale dans les structures d'accueil pour améliorer l'égalité des chances, en réduisant les tarifs des structures d'accueil et en augmentant le nombre de places subventionnées.

D'ailleurs, les inégalités n'existent pas qu'entre classes sociales, elles existent aussi entre les cantons, voire entre les régions linguistiques. Au niveau cantonal existent toutes sortes de disparités, à commencer par l'accès aux structures d'accueil extra-familial et les types de structures disponibles, ainsi que la participation financière demandée aux parents. Le rapport discuté aujourd'hui montre en effet qu'à Zurich, les familles paient en moyenne 66% des frais effectifs de garde dans une crèche, contre environ 40% dans le canton de Vaud. Cette différence entre la Suisse romande et la Suisse alémanique peut être dû à la manière dont est perçue l'implication de l'Etat dans la vie des familles. Les résultats de la votation sur l'introduction d'un article constitutionnel sur la politique familiale est un autre exemple assez frappant, puisque cet arrêté a été refusé dans les cantons suisse-alémaniques où les crèches sont rares. La comparaison internationale est tout aussi instructive: alors qu'une famille suisse consacre en moyenne 25% de son revenu à l'accueil de deux enfants pendant deux demijournées par semaine en crèche, cette proportion atteint moins de 6% en Allemagne, France ou Autriche.

Nous observons donc que l'accès des enfants à l'éducation précoce est encore très inégal, dépendant notamment du milieu d'origine et du lieu d'habitation. Il est évident que nous devons remédier à ces inégalités. En février 2016, Pro Enfance concluait le rapport cité précédemment en recommandant la mise en place d'un observatoire national de la petite enfance, pour construire une politique cohérente de l'accueil de l'enfance en Suisse et renforcer la lutte contre la précarisation des familles. C'est le sens de la proposition que je formule aujourd'hui, mais en élargissant le concept d'observatoire aux familles, puisque la jeunesse ne s'analyse pas hors du contexte familial: pour profiter au mieux de toutes les expériences menées en Suisse en termes de politiques de la jeunesse, créons un

Observatoire fédéral de la famille, comme il en existe déjà un depuis 2013 dans le canton de Genève

Non seulement un tel organisme pourrait centraliser toutes les données afin d'établir un certain nombre de statistiques utiles, mais il pourrait les analyser en vue du pilotage d'une réelle politique familiale nationale, qui réduise les inégalités et donne les meilleures chances à tous les enfants du pays. L'Observatoire de la famille pourrait contribuer à l'élaboration de bases légales pour l'encouragement précoce, qui permettraient d'enfin harmoniser les pratiques dans les cantons. Par ailleurs, cet observatoire pourrait être chargé d'assurer la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants, tout en jouant un précieux rôle de coordination.

Jusqu'ici, l'idée d'un Office fédéral ou plus récemment d'un secrétariat d'Etat à la famille a été refusée par les chambres fédérales, qui se satisfont de l'actuel domaine Famille, générations et société à l'Office fédéral des assurances sociales. L'obstacle principal est qu'en Suisse, la politique familiale relève d'abord de la compétence des cantons et des communes. Et malheureusement, le nouvel article constitutionnel - qui aurait octroyé des compétences supplémentaires à la Confédération en matière de politique familiale - a été rejeté en votation populaire en 2013.

L'autre gros obstacle est cette idée - récurrente à droite de l'échiquier politique - que l'éducation précoce relève de la seule responsabilité individuelle et que l'Etat ne doit pas s'en mêler. Je suis au contraire convaincue que les enfants ont besoin d'autre chose que leur famille pour se développer: ils ont besoin de côtoyer des personnes d'autres milieux, d'autres cultures, et de découvrir d'autres modèles pour appréhender le monde dans toute sa diversité. Comme déjà évoqué, l'encouragement précoce est tout bénéfice pour la collectivité, que ce soit en termes de productivité, de santé, de lutte contre la criminalité, mais surtout pour combattre les inégalités.

Nous avons encore du pain sur la planche pour faire reconnaître toute la valeur de l'éducation précoce. Les choses et les mentalités évoluent si lentement...c'est un gros défi qui nous attend pour convaincre d'investir dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants. Je ne peux donc que vous inviter à promouvoir autour de vous les analyses faites par ce rapport, à les faire connaître des communes et des autres acteurs concernés et surtout à valoriser et promouvoir les exemples de mesures ayant fait leurs preuves. Je vous remercie pour votre attention.